

Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le 21/07/2026

ID : 074-200054138-20260708-DEL_2026__118-DE



2025

RAPPORT ANNUEL



Réseau de Chaleur de Faverges

Compte-Rendu Technique
& Financier

SOMMAIRE

I. SYNTHÈSE	4
1. Les faits marquants	5
2. Les perspectives	5
3. Le réseau aujourd'hui	6
3.1. Un outil au service de la ville	6
3.1. Performance économique du réseau	7
3.2. Le tracé du réseau de chauffage urbain	7
3.3. Les clients du réseau	8
4. Qualité du service	9
4.1. Courrier de réclamation	9
4.2. Interruption du service	9
4.3. Sécurité et prévention	9
4.4. Indicateurs de performance IGD	11
II. VOLET COMMERCIAL	12
1. Cadre contractuel	13
2. Les abonnés du réseau	14
Tarification du service et évolution en 2025	15
2.1. Evolution R1	15
2.2. Evolution R2	15
2.3. Evolution R1 par combustible	16
2.4. Bilan des actions d'informations et de communication engagées	16
III. VOLET TECHNIQUE	17
1. Organisation du service	18
2. Travaux	19
2.1. Travaux de 1er établissement effectués	19
2.2. Bilan financier des travaux de gros entretien	19
2.3. Travaux de renouvellement ou de modernisation envisagés pour l'exercice à venir	19
2.4. État et évolution des ouvrages délégués	19
2.5. Missions sous traitées	20
2.6. Contrôles réglementaires	20
2.7. Journal d'interventions	21
3. Bilan des énergies	22
3.1. Quantités de chaleur achetées/produites, distribuées et vendues	22
3.2. Taux de couverture biomasse	23
3.3. Rendements	24
4. Biomasse	25
4.1. Respect de la répartition	25
4.2. Détail par mois	25
4.3. Rayon d'approvisionnement	25

IV. COMPTE-RENDU FINANCIER.....	26
1. Compte de résultat	27
2. Recettes	28
3. Charges de l'exercice.....	29
3.1. Achat d'énergie.....	29
3.2. Électricité force motrice	30
3.3. Fournitures.....	30
3.4. Eau et Produits de Traitements	30
3.5. Sous-traitance.....	31
3.6. Personnel.....	31
3.7. Impôts et taxes	31
3.8. Redevances.....	32
3.9. Assurances	32
3.10. Frais de siège	32
3.11. Compte de Garantie Totale (Solde P3)	32
3.12. Dépenses de renouvellement & gros entretien	33
3.13. Charges relatives aux investissements et amortissements	34
4. Liste des documents disponibles en pièces-jointes.....	35
V. COMPTE-RENDU ENVIRONNEMENTAL.....	36
1. Résultats des contrôles effectués.....	37
2. Suivi de l'élimination ou de la valorisation des déchets d'activité	37
3. Bilan des émissions annuelles de CO₂ et TEP évitées	37
4. Nombre de kilomètres parcourus par tonne de biomasse	38

I. Synthèse



1. Les faits marquants

L'exercice 2025 est caractérisé par une progression des indicateurs techniques du réseau de chaleur de Faverges. Le taux de couverture par les Énergies Renouvelables s'établit à **96,19 %**, contre 89,17 % en 2024.

Cette évolution résulte des actions correctives menées sur le pont du grappin et l'économiseur, ainsi que d'une gestion de l'approvisionnement ("effet stock") ayant permis de maximiser la disponibilité des chaudières biomasse. Le rendement de production s'établit à **86 %** (contre 76,6 % en 2024).

Parallèlement, l'avenant n°2 au contrat de DSP a été mis en application, fixant les nouveaux termes tarifaires R24 et R25.

Sur le plan financier, le résultat courant avant impôt s'élève à **-149 642 €**. Bien qu'en progression par rapport à 2024 (-248 386 €), ce solde reste déficitaire. Ce résultat s'explique par un déséquilibre sur le poste énergie (P1) : les achats de combustibles (743 108 €) sont supérieurs aux recettes issues de la vente de chaleur (651 226 €). De plus, les dépenses de gros entretien (133 825 €) ont été supérieures à la dotation annuelle moyenne prévue (58 271 €).

En 2025, la couverture EnR s'est établie à 96,2 %
contre 89,2 % en 2024

→ Soit 4 582 tonnes de CO₂ évitées



Objectif contractuel : 90,0 %

Contenu CO₂ du réseau 0,010 t/MWh

2. Les perspectives

Les orientations pour l'exercice 2026 portent sur la maintenance patrimoniale, l'organisation des ressources humaines et le développement du réseau.

Sur le plan technique, les travaux prévisionnels sont les suivants :

- La réfection des quais de déchargement (dalles béton)
- L'installation d'un container pour le stockage des cendres
- Le remplacement du chariot élévateur par un gerbeur
- La création d'une passerelle d'accès aux filtres à manches et économiseurs.

Concernant les ressources humaines, l'exercice sera marqué par des départs à la retraite au sein de l'équipe d'exploitation. Un plan de renouvellement des compétences et une étude sur la mutualisation des temps d'intervention avec d'autres périmètres sont prévus pour maintenir la continuité du service.

Enfin, les projets de développement incluent le suivi du raccordement du complexe sportif, de deux opérations de promotion immobilière et la séparation des réseaux pour l'ensemble « LE LETRAZ » (Haute Savoie Habitat).

3. Le réseau aujourd'hui

3.1. Un outil au service de la ville

Le réseau de chauffage urbain de Faverges est un réseau basse pression avec un régime de température en fonctionnement stabilisé à 90°C/70°C au primaire.

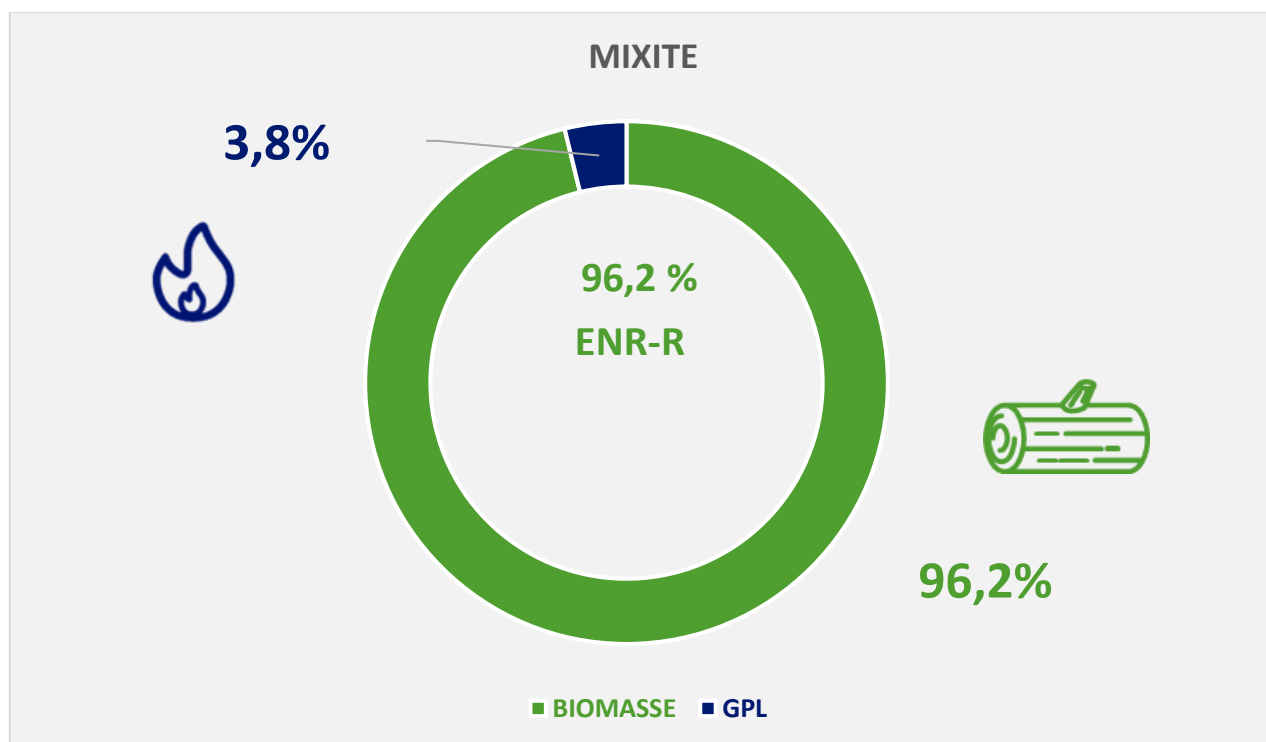
La Production :

La production de chaleur est assurée par :

- deux chaudières biomasse de 1,65 MW et 2,7 MW
- une chaudière gaz de 7 MW

pour un objectif de couverture EnR de 90,0 %.

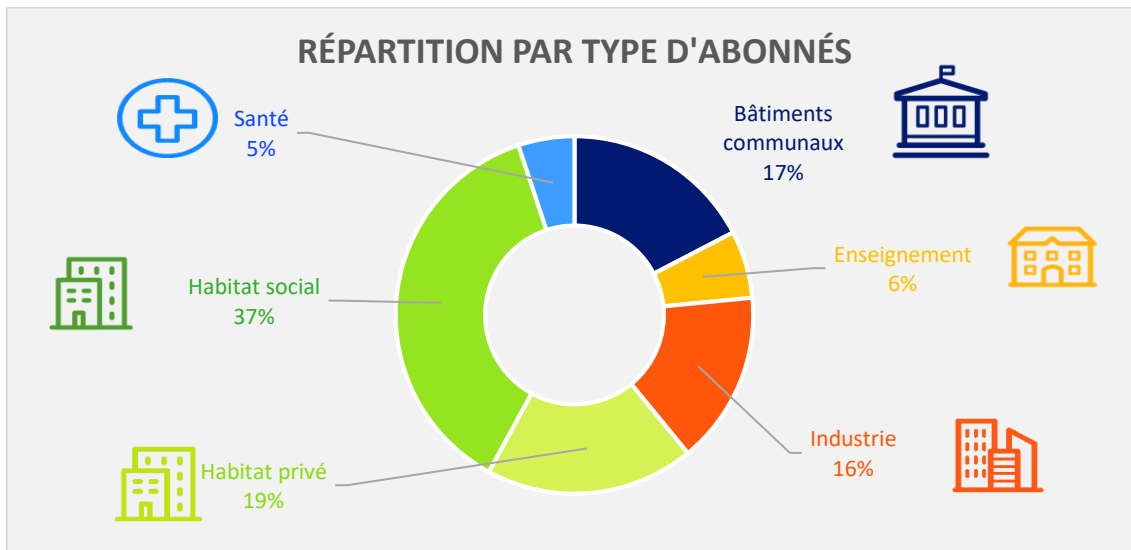
Les Chiffres clés :



 5,94 km LONGUEUR DU RÉSEAU	 12 119 kW PUISSANCE SOUSCRITE EN SERVICE	 15 035 MWh DE CHALEUR LIVRÉE EN 2025 Contre 15 201 MWh 2024	 97,57 € TTC PAR MWh* EN 2024 Contre 94,92 €TTC 2024
--	--	---	---

*Prix moyen réglé par les abonnés du réseau pour chaque MWh consommé

3.3. Les clients du réseau



SST n°	Libellé Sous-station (SST)	Nom de l'Abonné
1	RESIDENCE LA SAMBUY	SYND COPROPRIET LA SAMBUY
2	RESIDENCE LE LETTRAZ	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
3	RESIDENCE LE GENEVOIS	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
4	ECOLE DE VUIZ	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
5	USINE DUPONT 1	ST DUPONT
6	LES PASSEREAUX	HALPADES S.A. D'HLM
7	SALLE OMNISPORT	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
8	MAIRIE	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
9	SALLE POLYVALENTE	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
10	ECOLE MATERNELLE RENE CASSIN	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
11	ECOLE PRIMAIRE RENE CASSIN	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
12	RESIDENCE LES ECOLES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
13	EHPAD ALFRED BLANC	EHPAD LES COULEURS DU LAC
14	RESIDENCE MEDICIS BAT A	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS
15	RESIDENCE MEDICIS BAT B	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS
16	RESIDENCE MEDICIS BAT C	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS
17	LYCEE PROFESSIONNEL LA FONTAINE	ASSOCIATION LA FONTAINE
18	AIRE MULTISPORT	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
19	LOGMTS ECOLE DE VIUZ	SDC COPROPRIETE VIUZ
20	LOGMTS ECOLE MATERNELLE RENE CASSIN	SDC COPROPRIETE HORGEN
21	RESIDENCE LE VIUZ	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
22	RESIDENCE L' EMBLEMATIK	RESIDENCE L EMBLEMATIK
23	RESIDENCE LES RAISSES 1 A 5	SDC LES RAISSES N°1
24	RESIDENCE LES RAISSES 2	COPROPRIETE LES RAISSES DEUX
25	RESIDENCE LE MADRID	SYND COPROP LE MADRID
26	COLLEGE LACHENAL	COLLEGE DE FAVERGES
27	PARC DES PINS A	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
28	BATIMENT ADMINISTRATIF	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX
29	PARC DES PINS B	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
30	PARC DES PINS C	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE
(32)	(COMPLEXE SPORTIF (non mise en service))	(COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX)

4. Qualité du service

4.1. Courrier de réclamation

Aucun courrier de réclamation n'a été reçu en 2025.

4.2. Interruption du service

Aucune interruption du service durant la période.

4.3. Sécurité et prévention

La sécurité constitue la priorité absolue de Dalkia. Notre politique de prévention repose sur la remontée systématique des situations dangereuses et des "presqu'accidents", afin d'identifier les risques à la racine et de les traiter avant qu'ils ne se matérialisent.

Pour garantir un environnement de travail sûr, plusieurs dispositifs opérationnels sont déployés au quotidien :

- **Le rituel du TOP (Temps d'Observation Préalable)** : Cette procédure impose une analyse de l'environnement immédiat avant le début de toute intervention technique, permettant de sécuriser la zone de travail.
- **L'application "Echap&Belle"** : Cet outil digital permet de signaler en temps réel toute situation à risque. Il place chaque collaborateur en position d'acteur de sa propre sécurité et de celle de ses collègues, favorisant la prise de mesures conservatoires immédiates face au danger.

Le Projet EnVie : Renforcer l'autonomie managériale



En complément, la région Centre-Est a déployé le **Projet EnVie**. Face au constat de la persistance d'accidents graves au niveau national et suite à un diagnostic régional, cette initiative vise à développer l'autonomie des managers en matière de sécurité.

Des coaches internes ont été spécialement formés pour accompagner l'encadrement sur le terrain, avec un objectif clair : développer la capacité à "**Savoir voir et savoir dire**" les risques, pour ancrer durablement les comportements préventifs.

L'équipe récompensée aux Casques d'Or 2025 :

Enfin, la politique d'amélioration continue et de prévention des risques professionnels de notre entreprise s'est illustrée cette année par une belle reconnaissance nationale. Lors de la cérémonie des « Casques d'Or 2025 » organisée à Paris le 4 décembre, notre équipe d'exploitation a décroché le prestigieux Casque de Bronze.

Cette distinction de troisième place nationale vient saluer une innovation de terrain directement issue d'une Visite de Risques Croisés (VRC) : la conception d'un aménagement utilitaire spécifique avec double-fond, dédié au rangement et à l'accessibilité de la Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL).



Cette solution technique offre des bénéfices opérationnels immédiats. Elle permet d'éliminer totalement les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) liés à la manutention, tout en optimisant significativement l'espace de stockage des divers outillages et Équipements de Protection Individuelle (EPI).

De ce fait, la sécurité des interventions s'en trouve fondamentalement renforcée : la plateforme étant désormais toujours facile à extraire, toute tentation de réaliser une opération en hauteur sans le matériel adéquat est définitivement écartée.

(Note : La vidéo de présentation de la solution conçue par l'équipe d'exploitation est tenue à la disposition de l'autorité déléguée).

Bilan 2025 :

Cette culture de la vigilance a pleinement porté ses fruits, puisque l'exercice 2025 se clôture avec aucun accident à déplorer. Les équipes techniques ont maintenu un fort engagement préventif au quotidien, garantissant une exploitation sécurisée sans aucune situation de presque-accident (ou incident) remontée sur la période.

4.4. Indicateurs de performance IGD

		2025	2024
1- Assurer les besoins des abonnés en chaleur, eau chaude sanitaire et en froid			
1.2 - M1 Taux d'interruption pondéré du service (%)	$\frac{\text{Nombre d'heures d'arrêt pendant la période de fonctionnement} \times \text{Puissance souscrite concernée}}{\text{Période de fonctionnement (h)} \times \text{Puissance souscrite totale}}$	0	0
1.2 - C1 Taux d'interruption local du service (%)	$\frac{\text{Nombre d'heures d'arrêt}}{\text{Période de fonctionnement (h)}}$	0	0
1.4 - M1 Puissance souscrite au km (en MW)	$\frac{\text{Puissance souscrite totale}}{\text{Longueur totale du réseau de distribution}}$	2,04	2,04
1.4 - C1 Développement (%)	$\frac{\text{Puissance souscrite en fin d'exercice} - \text{Puissance souscrite en début d'exercice}}{\text{Puissance souscrite en début d'exercice}}$	0	0
2- Préserver durablement le cadre de vie et le milieu naturel et assurer la sécurité			
2.1 - M1 Bouquet énergétique (en %)	Répartition des quantités d'énergies à la production: BIOMASSE	96,19	89,17
	Répartition des quantités d'énergies à la production: GPL	3,81	10,83
2.1 - M2 Emission de CO2 (en kg/kWh)	$\frac{\text{Quantité de CO2 rejetée}}{\text{Quantité d'énergie thermique livrée (Chauffage + ECS)}}$	0,010	0,027
2.1 - C2 Rejets de polluants	Résultats des mesures réglementaires de rejets dans le milieu naturel par rapport au seuil réglementaire (par combustible) (sur la base du rapport de l'organisme agréé)	RAS	RAS
2.2 - M2 Consommation d'eau sur le réseau (m³/MWh)	$\frac{\text{Quantité d'eau consommée sur le réseau}}{\text{Quantité d'énergie thermique livrée}}$	0,032	0,030
2.3 - M1 Coûts des sinistres	$\frac{\text{Coût des sinistres TTC}}{\text{Part fixe des recettes tarifaires}}$	RAS	RAS
3- Assurer la pérennité de la fourniture de chaleur, d'eau chaude sanitaire et de froid			
3.1 - Renouvellement des installations (%)	$\frac{\text{Montant des travaux de gros entretien et de renouvellement TTC}}{\text{Part fixe des recettes tarifaires TTC}}$	18,1	17,5
4- Satisfaire les attentes de service des abonnés et usagers			
4.1 - M1 Prix moyen du MWh (€TTC)	$\frac{\text{Recettes d'énergie thermique totales TTC}}{\text{Quantité d'énergie thermique livrée}}$	97,57	94,92
4.1 - C1 Poids de la part proportionnelle aux consommations (%)	$\frac{R1 \text{ en € TTC}}{\text{Recettes d'énergie thermique TTC}}$	46,9	46,6
4.2 - Enquête de qualité de satisfaction (note/10)	Existence d'une enquête qualité et note globale obtenue	8,8	8,4
4.2 - C1 Réclamations	Nombre de réclamations écrites concernant le réseau	0	0
5- Gérer la facturation du service dans le respect des obligations de service public			
5.1 - C1 Demandes d'explication de factures	Nombre de demandes écrites d'explication de factures	0	0

II. Volet commercial



1. Cadre contractuel

**1er
juillet
2019**

CONTRAT

Dans le cadre d'une délégation de service public, par délibération du 27 mars 2019, la ville de Faverges-Seythenex a approuvé le choix de Dalkia pour la conception, réalisation, financement des travaux de modernisation et exploitation du réseau de chaleur de la ville.

Contrat de concession notifié le 9 mai 2019, prenant effet au 1^{er} juillet 2019, pour une durée de 20 ans.

**10
mars
2020**

AVENANT 1

Procède à la substitution de la Société Faverges énergies en qualité de délégataire en lieu et place de la Société DALKIA. Substitue les documents définitifs aux projets figurants dans les annexes 12, 23, 24.

Met à jour l'annexe 9 - Inventaire du matériel de la délégation.

**4
juillet
2024**

AVENANT 2

Acte le montant des travaux supplémentaires non prévus initialement.

Acte le surcoût généré par le délai supplémentaire d'instruction du permis de construire en période de Covid-19.

Révisé le terme R24 et le terme R25.

2. Les abonnés du réseau

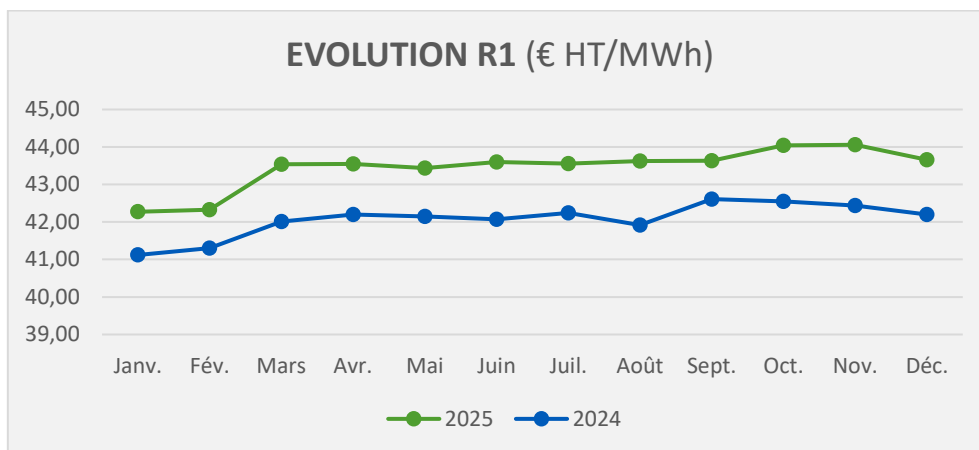
SST n°	Libellé Sous-station (SST)	Nom de l'Abonné	Puissance souscrite en kW
1	RESIDENCE LA SAMBUY	SYND COPROPRIET LA SAMBUY	1 265
2	RESIDENCE LE LETTRAZ	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	1 128
3	RESIDENCE LE GENEVOIS	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	1 287
4	ECOLE DE VUIZ	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	371
5	USINE DUPONT 1	ST DUPONT	1 911
6	LES PASSEREAUX	HALPADES S.A. D'HLM	1 286
7	SALLE OMNISPORT	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	325
8	MAIRIE	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	164
9	SALLE POLYVALENTE	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	83
10	ECOLE MATERNELLE RENE CASSIN	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	165
11	ECOLE PRIMAIRE RENE CASSIN	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	374
12	RESIDENCE LES ECOLES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	339
13	EHPAD ALFRED BLANC	EHPAD LES COULEURS DU LAC	622
14	RESIDENCE MEDICIS BAT A	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS	90
15	RESIDENCE MEDICIS BAT B	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS	89
16	RESIDENCE MEDICIS BAT C	COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS	73
17	LYCEE PROFESSIONNEL LA FONTAINE	ASSOCIATION LA FONTAINE	414
18	AIRE MULTISPORT	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	321
19	LOGMTS ECOLE DE VIUZ	SDC COPROPRIETE VIUZ	50
20	LOGMTS ECOLE MATERNELLE RENE CASSIN	SDC COPROPRIETE HORGEN	47
21	RESIDENCE LE VIUZ	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	277
22	RESIDENCE L' EMBLEMATIK	RESIDENCE L EMBLEMATIK	147
23	RESIDENCE LES RAISSES 1 A 5	SDC LES RAISSES N°1	209
24	RESIDENCE LES RAISSES 2	COPROPRIETE LES RAISSES DEUX	243
25	RESIDENCE LE MADRID	SYND COPROP LE MADRID	102
26	COLLEGE LACHENAL	COLLEGE DE FAVERGES	333
27	PARC DES PINS A	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	70
28	BATIMENT ADMINISTRATIF	COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX	194
29	PARC DES PINS B	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	70
30	PARC DES PINS C	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LA HAUTE SAVOIE	70
(32)	(COMPLEXE SPORTIF) (non comptabilisé car non mise en service)	(COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX)	(130)
TOTAL			12 119 kW

L'exercice 2025 enregistre la signature de la police d'abonnement de la SST 32 (Complexe sportif), intervenue le 2 octobre. Ce nouveau raccordement porte sur une puissance souscrite de 130 kW, pour une mise en service technique programmée sur l'année 2026.

Tarification du service et évolution en 2025

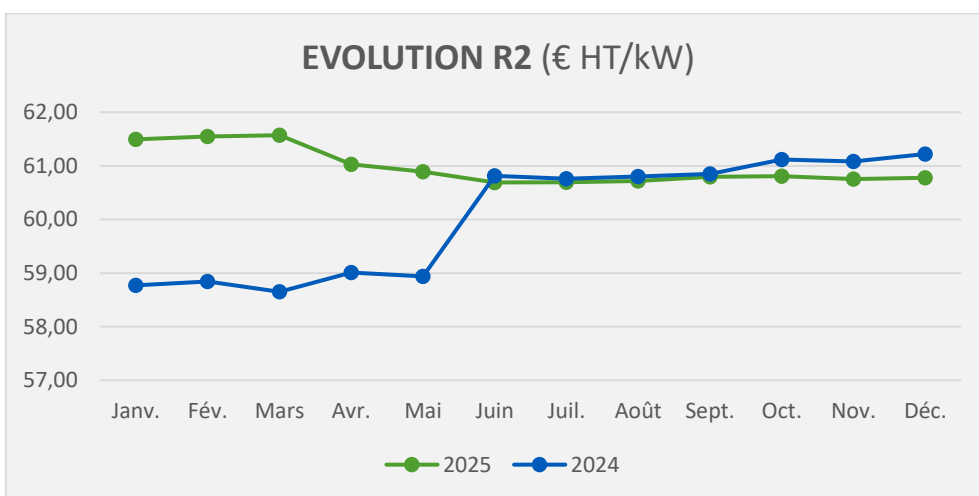
2.1. Evolution R1

R1 (€ HT/MWh)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
2025	42,27	42,33	43,54	43,55	43,44	43,60	43,55	43,63	43,63	44,05	44,06	43,66	43,48
2024	41,12	41,30	42,01	42,20	42,15	42,07	42,24	41,92	42,61	42,55	42,44	42,20	42,07



2.2. Evolution R2

R2* (€ HT/MWh)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
2025	61,50	61,55	61,57	61,03	60,89	60,69	60,70	60,72	60,79	60,81	60,75	60,78	60,98
2024	58,77	58,84	58,65	59,01	58,94	60,81	60,76	60,80	60,85	61,12	61,08	61,22	60,07



Au global, le tarif moyen facturé, R1 + R2 TTC/MWh passe de 94,92 € TTC/MWh pour l'exercice 2024, à **97,57 € TTC/MWh pour l'exercice 2025**.

2.3. Evolution R1 par combustible

R1 BOIS (€ HT/MWh)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Evolution*
2025	39,08	39,13	40,39	40,40	40,29	40,48	40,45	40,53	40,53	40,93	40,95	40,51	↑ 3,7 %
2024	37,95	38,14	38,90	39,05	39,00	38,92	38,81	38,79	39,53	39,41	39,30	39,04	

R1 GPL (€ HT/MWh)	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Evolution*
2025	86,87	87,04	87,47	87,62	87,41	87,15	86,88	86,92	87,72	87,61	87,52	87,72	↑ 1,2 %
2024	85,46	85,50	85,52	86,23	86,11	86,03	90,25	85,61	85,67	86,35	86,28	86,44	

*Evolution de prix moyen annuel

2.4. Bilan des actions d'informations et de communication engagées



Bonjour,

Dans le cadre de notre politique d'écoute clients, nous réalisons chaque année des enquêtes permettant de mesurer la satisfaction de nos clients, de recueillir leurs attentes et ainsi d'identifier les actions d'amélioration à mettre en œuvre pour toujours mieux les servir.

L'enquête annuelle de satisfaction « Clients Premium », destinée aux Autorités Délégantes, s'est déroulée du 17 novembre au 19 décembre 2025. À l'échelle nationale, cette consultation a révélé une note globale de 8,8/10.

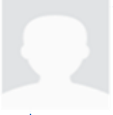


En ce qui concerne spécifiquement notre Délégation de Service Public, il est à noter que l'Autorité Délégante de Faverges a participé à cette enquête en attribuant la note de 9/10.

III. Volet technique



1. Organisation du service

	Julien ROUX Directeur Commercial		Stéphane CHASSARD Directeur Centre Opérationnel
	Rémy BRUNETTI Directeur d'Agence Commerciale		Carine COQUET Cheffe Exploitation
	Xavier DE GUILLEBON Responsable Commercial		Franck FOLLET Responsable Opération
	Marie LECOLLIER Responsable Grands Comptes		Jérôme CULLET Responsable Exploitation
	Pinar SEVEN Attachée Commerciale		Vincent CURTET Manager Opérationnel
	Rayane MORIAME Contrôleur de gestion		Dominique GUIGARD Technicien Exploitation
	Teresa MATOS DE JESUS Agent Administratif		Patricia Huguet Assistante Exploitation
	Patricia NICOLLET Chargée Facturation		Romain VATELIN Conducteur Travaux
	Fabienne ARNAUD Planificatrice		

Un pôle d'astreinte « bois réseaux » est en place.
L'ensemble du personnel est rattaché à la convention Collective FG3E.

2. Travaux

2.1. Travaux de 1er établissement effectués

Il est à noter qu'aucun travail de premier établissement n'a été réalisé au sein de la chaufferie durant l'exercice 2025.

En revanche, le volet extension a été marqué par le démarrage effectif des travaux de branchement pour le futur Complexe Sportif. Cette opération, consécutive à la signature de la police d'abonnement en octobre 2025, se poursuivra sur l'exercice suivant pour une mise en service technique programmée en 2026.

2.2. Bilan financier des travaux de gros entretien

L'effort de renouvellement du patrimoine s'est intensifié cette année avec une enveloppe globale de **133 825 € HT**, contre 127 861 € HT en 2024. Cette augmentation s'explique par la réalisation d'opérations majeures de pérennisation, au premier rang desquelles figure le remplacement complet de la porte du silo bois, devenu indispensable pour garantir l'intégrité structurelle de l'ouvrage.

Par ailleurs, une part importante du budget GER a été consacrée à la sécurisation des interventions. En effet, afin de supprimer les risques liés à la cohabitation homme-machine, il a été procédé à la modification du point zéro du grappin et à la réfection de la barrière de la mezzanine. De plus, une sécurité d'asservissement interdit désormais l'ouverture de la porte du silo tant que le grappin est en mouvement, assurant ainsi une protection active de nos techniciens.

2.3. Travaux de renouvellement ou de modernisation envisagés pour l'exercice à venir

Pour l'exercice 2026, la stratégie de modernisation se concentrera sur l'amélioration logistique et ergonomique du site. Il est notamment prévu l'installation d'un container dédié au stockage des "big-bags" de cendres et la réfection des deux quais de déchargement, où l'enrobé actuel sera remplacé par une dalle en béton pour une meilleure résistance mécanique.

Enfin, dans la continuité des actions de 2025, le matériel de manutention sera modernisé avec le remplacement du chariot élévateur par un gerbeur. Une nouvelle passerelle d'accès sera également créée pour sécuriser les opérations de maintenance sur les filtres à manches et les économiseurs, tout en répondant aux problématiques de températures d'ambiance mesurées dans cette zone.

2.4. État et évolution des ouvrages délégués

L'état général des ouvrages est satisfaisant et conforme aux exigences d'exploitation.

Les interventions de 2024 et 2025 (notamment sur le compresseur et le système pont-grappin de la biomasse) ont stabilisé les performances de production. Le programme de maintenance préventive se poursuit, avec une priorité maintenue sur le remplacement annuel des planchers de grilles pour garantir un rendement thermique biomasse optimal.

2.5. Missions sous traitées

- Maintenance chaufferie EROM
- Ramonage..... CEYO
- Chaudronnerie..... VEYRAT MASSON
- Nettoyage..... ABER PROPLETE
- Automatisme SDI
- Asservissement SARP
- Récupération des cendres et déchets DURET MARCEL
- Entretien des extérieurs..... SEFOREST
- Traitement d'eau ODYSEE et AQUAGED
- Détection incendie SSI SERVICE
- Extincteurs EUROFEU
- Contrôle réglementaire APAVE
- Entretien Pont roulant EMI
- Porte automatique et portail F.E.A
- Détection Gaz G.F.G
- Chaudière biomasse..... WEISS

2.6. Contrôles règlementaires

Type de contrôle	Périodicité	Fait le :	Organisme de contrôle
ICPE	10/an	21/6/2024	APAVE
Contrôle de l'efficacité énergétique	3/an - (< 5MW)	12/1/2026	APAVE
Contrôle des rejets atmosphériques chaufferie GAZ et BOIS	2/an	12/1/2026	APAVE
Contrôle des rejets d'eau usées puisard et pluviale séparateur	3/an	9/9/2025	APAVE
Contrôle du bruit	Ponctuelle	28/11/2022	APAVE
Analyse échantillon biomasse	Ponctuelle		Laboratoire CARSO
Zonage ATEX	Ponctuelle		
Contrôle Equipement sous Pression	Ponctuelle		
Contrôle des installations électriques	1/an	16/12/2025	APAVE
Contrôle des équipements mécaniques	1/an	16/12/2025	APAVE
Contrôle ligne Gaz et Cuves	1/an	03/06/2025	
10/10/2024"	DALKIA		
Contrôle détection gaz, CO	1/an	29/9/2025	GFG
Contrôle disjoncteur	1/an	3/7/2025	AQUAGED
Contrôle Adoucisseurs	1/an	3/7/2025	AQUAGED
Analyse d'eau réseau et Traitement	4/an	Trimestrielle	ODYSSEE
Ramonage	2/an	2/an/Chaudière	CEYO
Porte automatique	2/an	2/an	FEA
Contrôle et curage (Puisard, séparateur et cendres)	1/an	18/12/2025	SARP
Contrôle extincteurs et RIA	1/an	31/3/2025	EUROFEU
Contrôle détection incendie	1/an	16/12/2025	SSI

	Conforme
	Retard
	Prévue en 2026

2.7. Journal d'interventions

Deux évènements majeurs ont nécessité des interventions sur l'année 2025 :

En août : un problème est survenu sur la guillotine d'introduction de la biomasse dans la chaudière bois, la réparation a nécessité 3 jours d'utilisation de la chaudière gaz.

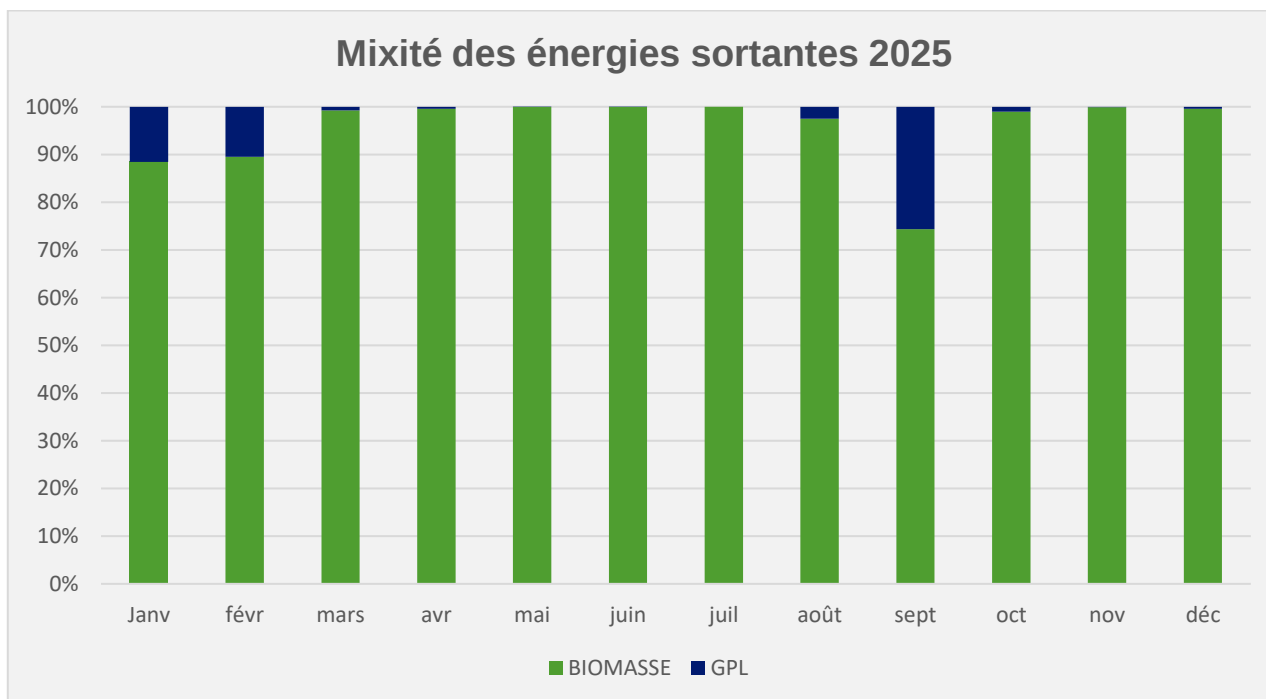
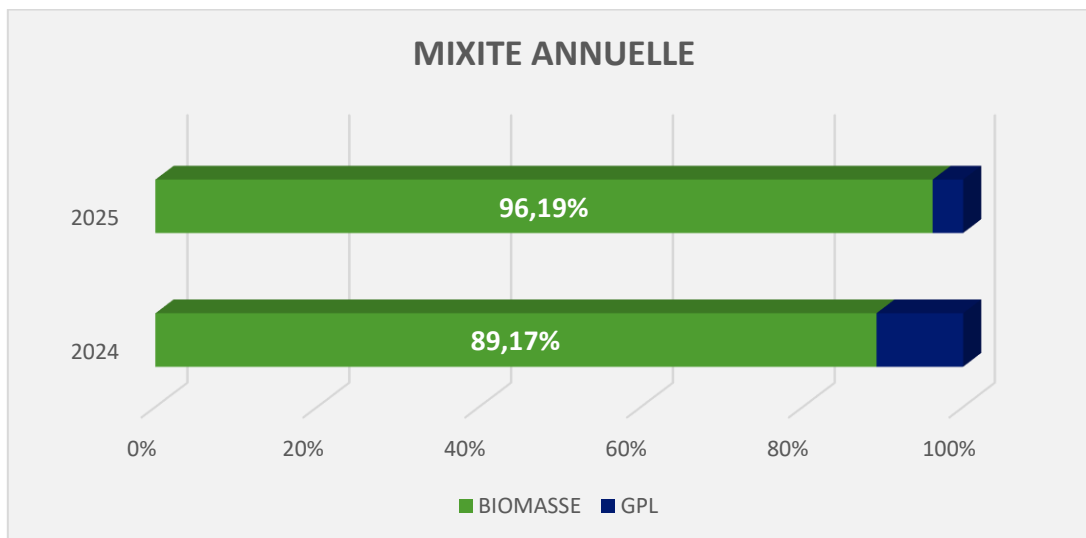
En septembre : 8 jours d'interruption de production depuis la biomasse ont été nécessaires pour réaliser les travaux d'entretien et d'amélioration sur le pont-grappin. La chaudière gaz a assuré la production sur cette période.

3. Bilan des énergies

3.1. Quantités de chaleur achetées/produites, distribuées et vendues

Rapport d'exploitation - Faverges ZA Cudray										Année civile		2025			
Energies en entrée															
Combustibles		Unités	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
Biomasse		MWh PCI	1870	3347	2556	1342	1160	764	633	340	583	987	1804	4021	19 407
		tonnes	638	1169	933	455	395	249	206	102	175	303	581	1294	6 499
		PCI	2,93	2,86	2,74	2,95	2,94	3,07	3,07	3,33	3,33	3,26	3,11	3,11	3
GPL		MWh PCI	237	293	14	5	0	0	0	0	140	14	9	19	731
Total - Energies entrantes		MWh PCI	2107	3640	2570	1347	1160	764	633	340	724	1001	1814	4040	20 138
Energies sortie générateurs															
Energies	η	Unités	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
Biomasse	86,1%	MWh	1699	2222	2171	1378	891	551	449	377	339	1167	1720	3740	16 705
GPL	90,4%	MWh	222	260	17	6	0	0	0	10	117	12	2	17	661
Total des énergies		MWh	1921	2483	2188	1384	891	552	449	387	455	1179	1721	3757	17 367
Compteur Sortie Chaufferie		MWh	1930	2465	2166	1372	866	516	417	359	432	1154	1710	3735	17 122
Ventes - Distribution															
Ventes		Unités	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	Total
Ventes Thermiques		MWh Th	1783	2255	1930	1192	712	355	266	233	299	969	1513	3529	15 035
Chauffage		MWh	1783	2255	1930	1192	712	355	266	233	299	969	1513	3529	15 035
DJ			369	415	346	227	130	2	1	1	3	104	284	645	2 527
Ratio Chauffage / DJ		MWh/DJ	4,8	5,4	5,6	5,2						9,4	5,3	5,5	5,5
Pertes thermiques		MWh	138	228	258	192	179	197	183	153	157	210	208	228	2 332

3.2. Taux de couverture biomasse



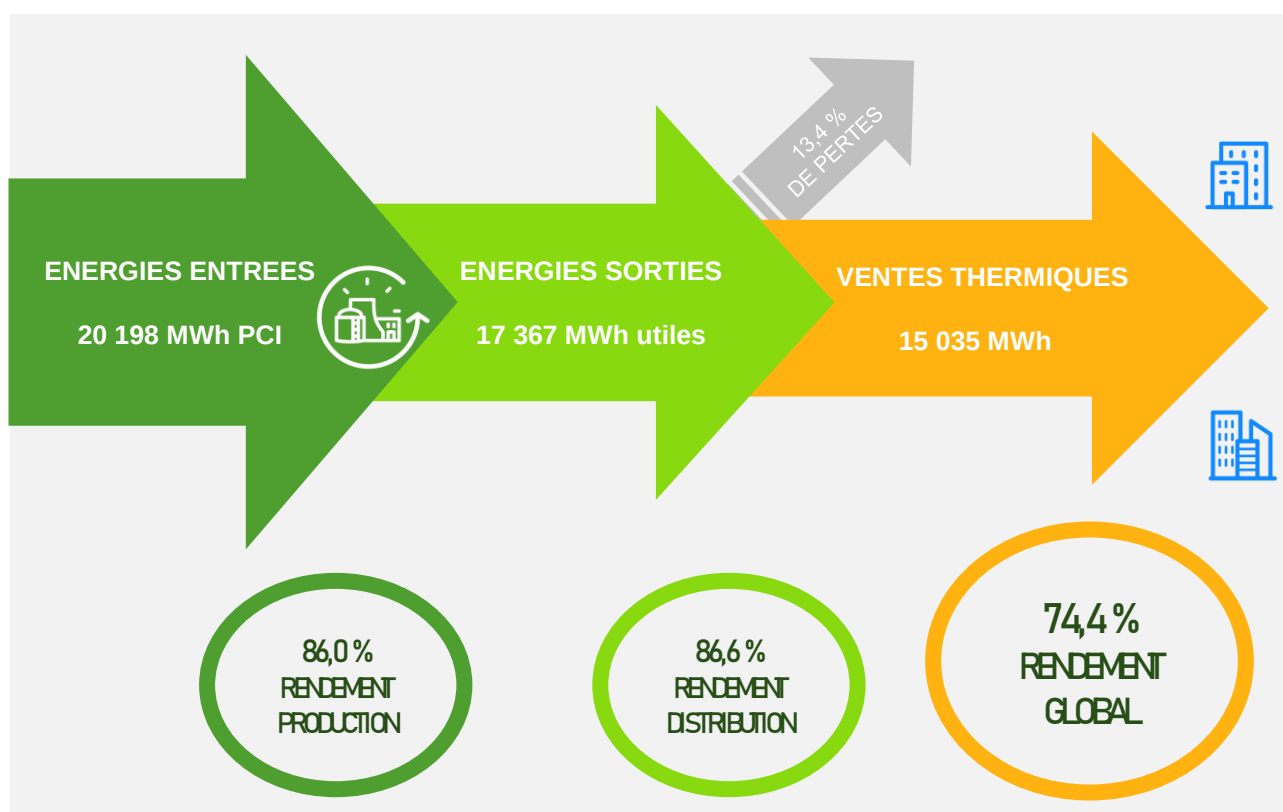
Évolution du Mix Énergétique

Pour l'exercice 2025, le taux de couverture par les énergies renouvelables (biomasse) s'établit à 96,19 %, soit une augmentation de 7 points par rapport à l'exercice 2024 (89,17 %).

En effet, cette évolution s'explique en premier lieu par le retour à un fonctionnement nominal des installations. Les actions correctives mises en œuvre sur l'année écoulée (fiabilisation du pont du grappin et interventions sur l'économiseur) ont permis de rétablir la disponibilité des chaudières biomasse et de limiter le recours à l'énergie d'appoint gaz.

Par ailleurs, cette part biomasse a été confortée par la gestion de l'approvisionnement, caractérisée par un "effet stock". Ce paramètre a permis de lisser les livraisons et de maintenir une alimentation continue des foyers bois tout au long de la période de chauffe.

3.3. Rendements



Bilan Énergétique et Rendements

Comme l'illustre le bilan ci-dessus, l'exercice 2025 se caractérise par une optimisation globale des performances de l'installation. En effet, la fiabilisation de la chaufferie a permis de réduire significativement le recours au GPL d'appoint au profit de la valorisation de la biomasse.

Par conséquent, le rendement de production connaît une forte progression, s'établissant à 86,0 % (contre 76,6 % en 2024). Par ailleurs, la maîtrise des pertes thermiques permet de maintenir un rendement de distribution stable à 86,6 %.

De ce fait, le rendement global du réseau atteint 74,4 % sur cet exercice. Il est à noter que cette performance technique, en hausse de 8,5 points par rapport à l'année précédente (65,9 %), confirme l'efficacité des actions d'exploitation menées et l'amélioration concrète de l'efficacité énergétique de la concession.

4. Biomasse

L'ensemble des approvisionnements est géré par notre filiale biomasse BEF (Bois Energie France), qui a livré en globalité 100% de plaquettes forestières.

Bois Energie France



Taux de plaquettes forestières certifiées PEFC :

PEFC inscrit la forêt dans le développement durable en intégrant des règles de gestion qui visent à **préserver la forêt** :

- ✓ Respect et maintien de la biodiversité,
- ✓ Respect des sols et des eaux,
- ✓ Bon état sanitaire des peuplements.



100 % des volumes livrés respectent un rayon d'approvisionnement de 100 km, la distance moyenne étant de **44,5 km**.

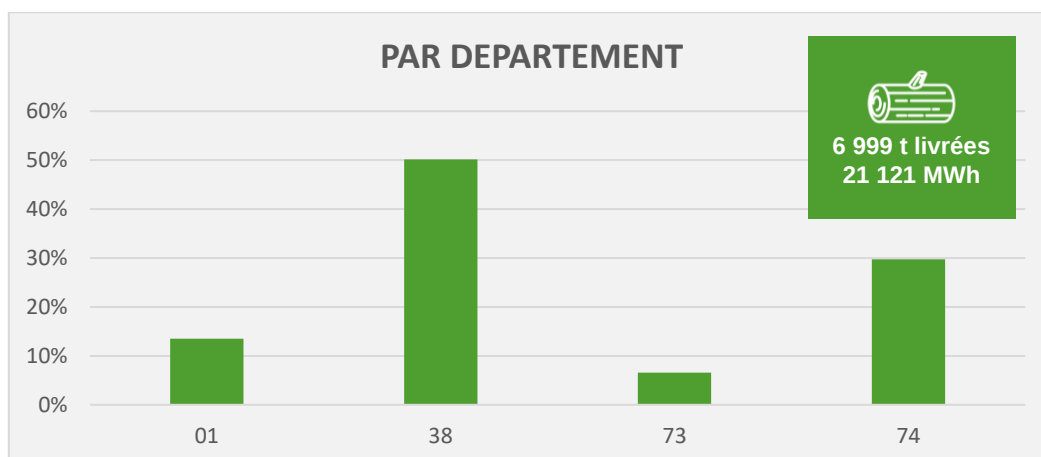
4.1. Respect de la répartition

Code catégorie AD..	Description	% du total Qté (MWh..	Qté (MWh)	Qté (t)	Moy. PCI calculé
Total général		100,00%	21120,91	6999,06	3,041
2017-1A-PFA	Plaquettes forestières	100,00%	21120,91	6999,06	3,041

4.2. Détail par mois

Description		Total général	décembre 2025	novembre 2025	octobre 2025	septembre 2025	juillet 2025	juin 2025	mai 2025	avril 2025	mars 2025	février 2025	janvier 2025
Total général	Qté (MWh)	21120,91	3524,68	3007,76	1633,61	749,88	1310,62	599,58	452,37	1460,29	2349,78	2733,56	3298,77
	Qté (t)	6999,06	1091,80	975,72	529,95	230,08	384,87	199,90	144,66	457,80	860,43	989,70	1134,15
Plaquettes forestières	Qté (MWh)	21120,91	3524,68	3007,76	1633,61	749,88	1310,62	599,58	452,37	1460,29	2349,78	2733,56	3298,77
	Qté (t)	6999,06	1091,80	975,72	529,95	230,08	384,87	199,90	144,66	457,80	860,43	989,70	1134,15

4.3. Rayon d'approvisionnement



IV.Compte-rendu financier



1. Compte de résultat

Libellé	2025	2024	Variation	CEP 2025	Ecart	Ecart (%)
Consommations parts proportionnelles						
R1b	563 493,81	550 321,44	13 172,38	445 476,10	118 017,72	
R1g	87 732,03	87 380,22	351,81	69 143,31	18 588,72	
Ecart provisions	10 344,73	-23 352,68	33 697,41			
SOUS-TOTAL R1	661 570,58	614 348,98	47 221,60	514 619,41	146 951,17	29%
Abonnements parts fixes					0,00	
Ventes abonnements R21	50 017,50	55 700,21	-5 682,71	34 350,33	15 667,17	46%
Ventes abonnements R22	404 378,66	399 490,00	4 888,66	314 523,71	89 854,95	29%
Ventes abonnements R23	81 503,26	80 014,49	1 488,77	64 448,83	17 054,43	26%
Ventes abonnements R24	250 375,92	241 852,24	8 523,68	207 556,56	42 819,36	21%
Subventions R25 (terme négatif)	-47 264,40	-46 863,96	-400,44	-42 630,21	-4 634,19	11%
SOUS-TOTAL R2	739 010,94	730 192,98	8 817,96	578 249,21	160 761,73	28%
Produits d'exploitation (R1+R2)	1 400 581,52	1 344 541,96	56 039,56	1 092 868,62	307 712,90	28%
Frais de raccordement	27 926,17	27 926,17	0,00		27 926,17	
Subvention obtenue			0,00	24 127,31	-24 127,31	-100%
CEE	13 937,67	13 937,64	0,03	0,00	13 937,67	
Sous-total Autres produits:	41 863,84	41 863,81	0,03	31 443,02	10 420,82	33%
Total produits (A) en € HT	1 442 445,36	1 386 405,77	56 039,59	1 124 311,64	318 133,72	28%
Ss-total Achat Bois	687 642,51	608 304,90	79 337,61	440 486,92	247 155,60	56%
Ss-total Achat GPL	55 465,47	156 276,68	-100 811,21	51 127,32	4 338,15	8%
Ss-total Achat Electricité	68 926,61	117 837,03	-48 910,42	31 548,41	37 378,20	118%
Eau	3 317,50	2 207,12	1 110,38	1 414,22	1 903,28	135%
Produit de traitement	1 336,06	654,00	682,06	1 500,00	-163,94	-11%
Gestion des sous-produits (évacuation des cendres)			0,00	14 309,05	-14 309,05	-100%
Fournitures d'entretien courant	33 914,47	7 267,79	26 646,68	15 017,37	18 897,10	126%
Sous-total 60 (Achats)	850 602,62	892 547,52	-41 944,90	554 822,57	295 780,06	53%
Sous-traitance	68 145,03	77 585,57	-9 440,54	44 839,75	23 305,28	52%
Assurances	10 855,00	4 805,28	6 049,72	3 137,00	7 718,00	246%
Sous-total 61 (Services extérieurs)	79 000,03	82 390,85	-3 390,82	47 976,75	31 023,28	65%
Contribution Economique Territoriale	2 303,00	1 053,00	1 250,00	6 291,69	-3 988,69	-63%
Autres impôts (hors IS)	6 394,00	6 997,00	-603,00	5 750,25	643,75	11%
Crédit d'impôts (CICE)			0,00	-2 689,72	2 689,72	-100%
Sous-total 63 (Impôts, taxes et versements assimilés)	8 697,00	8 050,00	647,00	9 352,22	-655,22	-7%
Personnel d'exploitation	131 274,87	131 088,20	186,67	99 157,72	32 117,15	32%
Sous-total 64 (salaires et charges)	131 274,87	131 088,20	186,67	99 157,72	32 117,15	32%
Redevances versées :			0,00			
Redevance d'occupation du domaine public	13 231,41	12 751,38	480,03	10 292,39	2 939,02	29%
Redevance pour frais de contrôle	17 821,50	17 646,45	175,05	15 000,00	2 821,50	19%
Sous-total 65 autres charges de gestion courante	31 052,91	30 397,83	655,08	25 292,39	5 760,52	23%
Dépenses de gros entretien et renouvellement (GER)	133 825,08	127 861,37	5 963,71	51 351,95	82 473,13	161%
Dotations aux amortissement de caducité	200 364,53	201 773,93	-1 409,40	177 579,91	22 784,62	13%
Dotations aux provisions pour renouvellement GER)	0,00	0,00	0,00	58 270,99	-58 270,99	-100%
Reprise de provision (GER)	0,00	0,00	0,00	-51 351,95	51 351,95	-100%
Sous-total 69 (Dotation aux amort. et aux provisions)	334 189,61	329 635,30	4 554,31	235 850,90	98 338,71	42%
Honoraires	5 730,90	4 822,70	908,20	6 200,00	-469,10	-8%
Frais financiers	59,60	1,57	58,03	70 377,62	-70 318,02	-100%
Frais de structure	42 017,45	40 336,26	1 681,19	56 448,35	-14 430,91	-26%
Intérêts sur dettes financières	108 767,00	117 821,06	-9 054,06			
Ecart provision	695,38	-2 299,78	2 995,16			
Charges (B) en € HT	1 592 087,37	1 634 791,51	-42 704,14	1 105 478,52	486 608,86	44%

Résultat :

Libellé	2025	2024	Variation	CEP 2025	Ecart	Ecart (%)
Total produits (A) en € HT	1 442 445,36	1 386 405,77	56 039,59	1 124 311,64	318 133,72	28%
Charges (B) en € HT	1 592 087,37	1 634 791,51	-42 704,14	1 105 478,52	486 608,86	44%
Résultat courant avant impôt (A-B) en € HT	-149 642,01	-248 385,74	98 743,73	18 833,13	-168 475,14	-895%
IS en € HT	0,00	0,00	0,00	2 879,36	-2 879,36	-100%
Résultat hors réconciliation liasse fiscale liée aux frais de groupe	-149 642,01	-248 385,74	98 743,73	15 953,77	-165 595,78	-1038%
Ecart plafonnement frais de groupe prévu au contrat	39 007,65	46 538,26	-7 530,61	39 007,65		
Résultat liasse fiscale	-188 649,66	-294 924,00	106 274,34	-188 649,66		

2. Recettes

Les recettes d'exploitation globales (R1 + R2) s'élèvent à **1 400 581,52 € HT** pour l'exercice 2025.

Le chiffre d'affaires issu de la vente d'énergie (R1) s'établit à **651 225,85 €**, montant net après un retraitement de provision de 10 344,73 €. Les recettes provenant des abonnements (R2) s'élèvent à **739 011 €**. Enfin, la redevance totale due à la Ville de Faverges au titre de l'année 2025 est de **31 052,91 €**.

Etat des impayés - Créance au 31/12/2025 :

Raison sociale	Echu de plus de 365j	Echu de 181-365j	Echu de 91-180j	Echu de 1-30j	Non échu de 0-30j	Total général
ST DUPONT				28 453,45	10 877,09	39 330,54
COMMUNE DE FAVERGES-SEYTHENEX					7 912,78	7 912,78
RESIDENCE L EMBLEMATIK				1 673,47	2 202,89	3 876,36
SDC LES RAISSES N°1	-100				3 078,82	2 978,82
EHPAD LES COULEURS DU LAC	-580,8				2 531,02	1 950,22
SDC COPROPRIETE HORGEN				430,79	493,9	924,69
COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS	359,56		-481,19			-121,63
COPROPRIETE DOMAINE DE MEDICIS		-1 156,12	-3 064,77			-4 220,89
Total général	-321,24	-1 156,12	-3 545,96	30 557,71	27 096,50	52 630,89

3. Charges de l'exercice

3.1. Achat d'énergie

Type de combustible	Période	2025		2024	
		Quantité	Montant	Quantité	Montant
BOIS (hors cendres biomasse)		MWh	€ HT	MWh	€ HT
	Janvier	3 299	103 581,37	2 996	92 255,80
	Février	2 734	88 649,31	2 510	78 841,83
	Mars	2 350	76 226,86	1 377	43 421,89
	Avril	1 460	47 269,72	1 678	52 849,64
	Mai	452	14 706,46	1 422	45 267,80
	Juin	600	19 474,36	209	6 554,64
	Juillet	1 311	42 673,88	1 394	43 687,93
	Août				
	Septembre	750	24 656,05	1 088	34 642,18
	Octobre	1 634	53 729,37	1 815	57 597,82
	Novembre	3 008	97 842,53	3 836	38 068,66
	Décembre	3 525	114 975,15	1 208	121 054,25
	Variation provisions		3 857,44		-5 937,54
Total consommation Bois		21 120,91	687 642,51	19 534,50	608 304,90
GPL		MWh	€ HT	MWh	€ HT
	Janvier	35,42	25 374,12	16,50	15 052,00
	Février	43,82	21 252,22	35,49	16 553,00
	Mars	2,14	1 039,84	89,60	40 796,00
	Avril	0,70	339,50	0,70	319,00
	Mai			0,70	319,00
	Juin				
	Juillet				
	Août				
	Septembre	21,00	10 185,00		
	Octobre	2,10	805,63	5,60	2 550,00
	Novembre	1,40	537,60	118,49	56 886,00
	Décembre	2,80	1 075,20	43,30	20 786,00
	Ecart provisions		-5 143,64		3 015,68
Total consommation GPL		109,39	55 465,47	310,37	156 276,68
Total énergie primaire		743 107,98		764 581,58	

Les achats de combustibles (biomasse et GPL) s'élèvent à un total de 743 107,98 € pour l'exercice 2025.

Il est à noter une forte diminution du recours à l'énergie fossile d'appoint par rapport à l'exercice précédent. En effet, la consommation de GPL s'établit à 109,39 MWh (soit 55 465,47 €) en 2025, contre 310,37 MWh (soit 156 276,68 €) en 2024. Cette baisse significative confirme financièrement l'amélioration de la disponibilité de la chaîne biomasse.

3.2. Électricité force motrice

Période	2025		2024	
	kWh	Montant (€ HT)	kWh	Montant (€ HT)
Janvier	178 124	28 342,06	196 333	54 226,58
Février				
Mars				
Avril				
Mai	27 386	2 913,10	22 848	2 713,23
Juin	22 448	2 498,44		
Juillet	20 657	2 383,90		
Août	20 273	2 356,99		
Septembre	21 446	2 392,07	22 203	2 219,69
Octobre	34 106	3 383,37	31 600	2 919,76
Novembre	49 615	8 356,87	33 652	11 024,43
Décembre	47 167	8 100,58	59 372	20 422,27
Variation provision		11 648,23		19 785,63
Remboursement CSPE EDF		- 3449,00		
TOTAL	421 222	68 926,61	411 404	117 837,03

Une baisse de 39,5 % est constatée sur le prix moyen de l'électricité en 2025 par rapport à l'exercice précédent (passant de 0,2383 € à 0,1442 €/kWh, hors variation de provision).

3.3. Fournitures

2025		2024	
Libellé	Montant (€ HT)	Libellé	Montant (€ H.T)
Fournitures	33 914,47	Fournitures	7 267,79
Réintégration fournitures P3	0,00		0,00
Total fournitures	33 914,47		7 267,79

3.4. Eau et Produits de Traitements

2025		2024	
Libellé facture	Montant (€ HT)	Libellé	Montant (€ H.T)
Provision	3 317,50	035360102031350424210	1 273,86
		1053259799	933,26
Sous total eau	3 317,50		2 207,48
Produits de traitements	1 336,06		654,00
Sous total produits	1 336,06		654,00
Total eau et traitement	4 653,56		2 861,12

3.5. Sous-traitance

2025		2024	
Sous-traitant	Montant (€ H.T)	Sous-traitant	Montant (€ H.T)
Sous-total		Sous-total	
Contrôles réglementaires	5 312,62	Contrôles réglementaires	17 222,57
Multiservices	7 362,58	Multiservices	3 951,52
Autre sous-traitance	20 092,61	Autre sous-traitance	26 581,06
Télésurveillance	372,24	Télésurveillance	372,24
Ramonage	9 265,00	Ramonage	5 430,00
Locations & entretien	533,51	Locations & entretien	1 962,74
Cendres	19 086,14	Cendres	22 305,44
Plomberie/électricité	3 048,33	Plomberie/électricité	0,00
Appareils de levage/Portes	3 072,00	Appareils de levage/Portes	-240,00
Total sous-traitance	68 145,03		77 585,57

3.6. Personnel

Mois	2025		2024	
	Nombre d'heures	€ HT	Nombre d'heures	€ HT
Janvier	205,73	13 216,93	187,87	11 768,06
Février	190,38	12 231,44	162,57	10 183,39
Mars	214,58	13 787,67	302,75	18 964,39
Avril	105,57	6 767,41	103,56	6 486,88
Mai	179,40	11 531,27	96,01	6 014,36
Juin	165,54	10 628,22	110,75	6 937,18
Juillet	158,61	10 173,63	178,26	11 083,98
Août	42,57	2 738,31	83,19	5 186,87
Septembre	137,97	8 902,95	122,50	7 581,65
Octobre	123,86	7 992,43	170,22	10 662,46
Novembre	134,79	8 698,00	135,43	8 483,34
Décembre	151,32	9 764,68	194,71	12 138,28
MO P3	230,00	14 841,93	249,00	15 597,36
Totaux	2 040,32	131 274,87	2 096,82	131 088,20

THO (€ HT/h)	64,34	62,52
---------------------	--------------	--------------

Les heures sont imputées directement par les techniciens.

3.7. Impôts et taxes

2025		2024	
Libellé	Montant (€ HT)	Libellé	Montant (€ H.T)
Taxe foncière	6 394,00	Taxe foncière	6 997,00
CET	2 303,00	CET	1 053,00
Taxe d'aménagement	0.00	Taxe d'aménagement	0.00
Total impôts et taxes	8 69700		8 050,00

3.8. Redevances

Occupation du domaine public	%	CA R1	taux légal des intérêts	Montant
	0.02	661 570,58	1	13 231,41

Contrôle de l'affermage	Fixe HT (01/08/18)	Indice R22 au 01/01/n	Montant
	15 000,00	1,1881	17 821,50

Redevance à facturer	31 052,91
Ecart provision	695,38
Redevance totale/an	31 748,29

3.9. Assurances

2025		2024	
Libellé	Montant (€ HT)	Libellé	Montant (€ H.T)
Dommages	8 022,00	Dommages	2 321,00
Responsabilité civile professionnelle	2 833,00	Responsabilité civile professionnelle	2 484,28
Total assurances	10 855,00		4 805,28

3.10. Frais de siège

2025		2024	
Libellé	Montant (€ HT)	Libellé	Montant (€ H.T)
Frais de groupe et assistance technique	42 017,45	Dommages	40 336,26
(R1+R2)*3%		(R1+R2)*3%	
Total assurances	42 017,45		40 336,26

3.11. Compte de Garantie Totale (Solde P3)

Période	Recettes (€)	Dépenses €	Solde Saison (€)	Soldes cumulé en €
2019	31 992,59	-69 729,43	-37 736,84	-37 736,84
2020	64 971,65	-68 058,08	-3 086,43	-40 823,27
2021	70 214,76	-70 232,75	-17,99	-40 841,26
2022	76 154,64	-57 334,44	18 820,20	-22 021,06
2023	78 376,85	-114 469,11	-36 092,26	-58 113,32
2024	79 998,12	-127 861,37	-47 863,25	-105 976,57
2025	81 503,26	-133 825,08	-52 321,82	-158 298,39
TOTAL	483 211,87	-641 510,26		-463 810,69

3.12. Dépenses de renouvellement & gros entretien

NATURE	Type	SST en €	FOURNITURES €	TOTAL en €
532/Harmonisation des serrures - RCU FAVERGES	MRE	-3 085,00	0,00	-3 085,00
532/Préparation compresseur - démontage et installation vérin économiseur - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-3 600,00	-3 600,00
532/Remplacement des sondes de température filtre chaudière N°1 - RCU FAVERGES - 8H	MRE	0,00	-1 487,00	-1 487,00
532/Remplacement de la porte silo n°2 - RCU FAVERGES - 4H	MRE	-13 600,00	0,00	-13 600,00
Ecluse cyclonique chaudière 1 - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 900,00	-4 900,00
532/Remplacement de pièces sur distribution pneumatique / guillotine - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-2 056,47	-2 056,47
532/Préparation ramonage CH + modification soudure + fixation trappes fumée - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 800,00	-4 800,00
532/Remplacement du ventilateur air secondaire chaudière bois 2 - RCU FAVERGES - 8H	MRE	0,00	-2 515,22	-2 515,22
532/Rembobinage frein levage pont roulant - RCU FAVERGES - 8H	MRE	-1 170,00	0,00	-1 170,00
532/Reprise chambre de vanne sur Piste Cyclable - RCU FAVERGES - 2H	MRE	-3 938,40	0,00	-3 938,40
532/Extension de la Baie info + Onduleur protection informatique - RCU FAVERGES - 4H	MRE	0,00	-659,60	-659,60
532/Branchement compresseur de secours, tuyautage et électricité - RCU FAVERGES - 1H	MRE	0,00	-2 880,00	-2 880,00
532/Tuyautage compresseur, branchement élect., montage écluse, soudures trappe chaudière-RCU FAVERGES	MRE	0,00	-5 040,00	-5 040,00
532/Entretien complet et mise en place compresseur de secours, remis en état enrouleur-RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 080,00	-4 080,00
532/Remplacement 288 Manches du Filtre Chaudière Biomasse + Option 1.1 - RCU FAVERGES - 4H	MRE	0,00	-12 755,00	-12 755,00
532/Réparations Grappin, économiseur et tiroir alimentation bois - RCU FAVERGES - 4H	MRE	0,00	-1 881,08	-1 881,08
532/Mise en route compresseur de secours après révision/montage, préparation ramonage-RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 320,00	-4 320,00
532/Remise en état translation et direction pont roulant - RUC FAVERGES	MRE	0,00	-11 487,00	-11 487,00
532/Remise en état vérin éco - Remplacement vérin éco chaudière 1 - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 800,00	-4 800,00
532/Remplacement 2 blocs réfractaire chaudière 2.7MW - RESEAU CHALEUR FAVERGES - 4H	MRE	0,00	-6 705,00	-6 705,00
530/Remplacement du plancher de grille chaudière 1.6MW et 2.7MW - 2025 - CHAUFFERIE BOIS FAVERGES	REN	0,00	-14 240,00	-14 240,00
532/Modification et mise en place de galet sur tiroir CH 2+ démontage motoréducteur - RCU FAVERGES	MRE	0,00	-5 280,00	-5 280,00
532/Soudure trappe ramonage Chaudière 2 et remontage préparation pour démontage pont- RCU FAVERGES	MRE	0,00	-1 440,00	-1 440,00
532/Remplacement du galet sur pont roulant, hors service - RCU FAVERGES - 4H	MRE	0,00	-2 495,00	-2 495,00
532/Remplacement de la sonde Détecteur vibrant VEGA - RESEAU CHALEUR FAVERGES - 2H	MRE	0,00	-1 745,58	-1 745,58
532/Révision en état vérin tiroir pneumatique chaudière 1 - modification tuyautage pneumatique	MRE	0,00	-5 040,00	-5 040,00
532/Modification échelle sur filtre N°2, échange joints vérin tiroir clapet pneumatique-RCU FAVERGES	MRE	0,00	-4 560,00	-4 560,00
532/Révision extracteur fumées - CHAUFFERIE BOIS FAVERGES - 6H	MRE	-1 867,56	0,00	-1 867,56
532/Entretien centrales Hydrauliques - RCU FAVERGES - 8h	MRE	0,00	-1 397,17	-1 397,17
TOTAL		-23 660,96	-110 164,12	-133 825,08
Dont renouvellement		0,00	-14 240,00	-14 240,00
Dont gros entretien		-23 660,96	-95 924,12	-119 585,08

MRE : Maintenance-Réparation – REN : Renouvellement

Les dépenses réelles de renouvellement engagées en 2025 s'élèvent à **133 825 €**. Ce montant est supérieur à la dotation annuelle moyenne de **58 270,99 €**. Ces investissements ont principalement porté sur le remplacement de la porte du silo bois et les travaux de mise en conformité de la sécurité (grappin et mezzanine).

3.13. Charges relatives aux investissements et amortissements

Libellé	Valeur d'acquisition	Date début	Date fin	Durée totale	Taux	PRCI début	Dotation 686551	PRCi fin
Investissement 2020	600 81,65	01/11/2020	30/06/2039	224,00	18,67	-133 633,76	32 179,37	-165 813,14
Investissement 2021	14 36,04	01/01/2021	30/06/2039	222,00	18,50	-3 034,81	758,70	-3 793,52
Investissement 2021	14 45,00	01/10/2021	30/06/2039	13,00	17,75	-2 565,02	791,27	-3 356,29
Investissement 2021	570 17,87	01/06/2021	30/06/2039	217,00	18,08	-113 003,90	31 560,44	-144 564,33
Investissement 2021	55 06,73	01/11/2021	30/06/2039	212,00	17,67	-9 914,41	3 141,89	-13 056,30
Investissement 2021	69 69,19	01/11/2021	30/06/2039	212,00	17,67	-12 497,64	3 960,52	-16 458,16
Subvention 2021	-148 88,00	01/07/2021	30/06/2039	216,00	18,00	28 810,89	-8 238,22	37 049,11
Investissement 2022	8 53,18	01/01/2022	30/06/2039	210,00	17,50	-1 483,40	494,47	-1 977,87
Investissement 2022	36 20,03	01/01/2022	30/06/2039	210,00	17,50	-6 226,29	2 075,43	-8 301,72
Investissement 2022	114 81,21	01/01/2022	30/06/2039	210,00	17,50	-19 556,78	6 518,93	-26 075,71
Investissement 2022	1 564 64,49	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-249 407,38	90 693,59	-340 100,98
Investissement 2022	75 20,03	01/04/2022	30/06/2039	07,00	17,25	-12 007,54	4 366,38	-16 373,92
Investissement 2022	137 03,29	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-21 904,87	7 965,41	-29 870,28
Investissement 2022	109 99,49	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-17 520,21	6 370,98	-23 891,19
Investissement 2022	47 29,27	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-7 609,01	2 766,91	-10 375,93
Investissement 2022	9 13,62	01/01/2022	30/06/2039	10,00	17,50	-1 545,19	515,06	-2 060,26
Investissement 2022	102 63,89	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-16 382,65	5 957,33	-22 339,98
Investissement 2022	31 80,61	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-5 050,53	1 836,56	-6 887,09
Investissement 2022	93 51,98	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-14 914,08	5 423,30	-20 337,39
Investissement 2022	110 40,74	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-17 638,38	6 413,96	-24 052,33
Investissement 2022	37 35,32	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-5 967,95	2 170,16	-8 138,11
Investissement 2022	72 93,26	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-11 620,66	4 225,70	-15 846,36
Investissement 2022	1 363,25	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-217,33	79,03	-296,36
Investissement 2022	3 274,56	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-522,03	189,83	-711,86
Investissement 2022	2 185,25	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-348,37	126,68	-475,05
Investissement 2022	7 788,96	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-1 241,72	451,53	-1 693,25
Investissement 2022	12 172,68	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-1 940,57	705,66	-2 646,23
Investissement 2022	5 604,37	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-893,45	324,89	-1 218,34
Investissement 2022	25 150,00	01/01/2022	30/06/2039	210,00	17,50	-4 311,43	1 437,14	-5 748,57
Investissement 2022	8 181,00	01/04/2022	30/06/2039	207,00	17,25	-1 304,22	474,26	-1 778,48
Subvention 2022	-155 747,20	01/12/2022	30/06/2039	199,00	16,58	19 461,87	-9 391,79	28 853,66
Investissement 2023	30 941,54	01/01/2023	30/06/2039	198,00	16,50	-3 750,49	1 875,24	-5 625,73
Subvention 2023	-36 086,40	01/09/2023	30/06/2039	190,00	15,83	3 019,86	-2 279,14	5 299,01
	-85 030,40	01/04/2024	30/06/2039	183,00	15,25	4 166,33	-5 575,76	9 742,10
						3,29	-1,19	4,48
						-642 551,85	200 364,53	-842 916,38

PRCI : Provision Reconstitution des Capitaux Investis.

4. Liste des documents disponibles en pièces-jointes

- ✓ Liasse fiscale 2025
- ✓ Déclaration SNCU 2024
- ✓ Rapports des contrôles réglementaires 2025
- ✓ Attestations d'assurances 2025-2026
- ✓ Inventaire 2025

Documents comptables 2025:

- ✓ Factures Bois
- ✓ Factures Eau
- ✓ Factures Electricité
- ✓ Factures Gaz
- ✓ Détail GER : tableau reprenant par GT les factures, bons de commande et montants associés.

V.Compte-rendu environnemental



1. Résultats des contrôles effectués

Dans le cadre du suivi réglementaire de nos installations classées (ICPE), plusieurs audits ont été menés durant l'exercice 2025 afin de garantir la sécurité et la conformité du site.

En premier lieu, un contrôle annuel de la **cuve propane** et de la **ligne gaz** a été réalisé le **2 juin 2025** (Source : Rapport d'intervention n°7489523). Cette intervention de maintenance préventive a permis de confirmer le **bon état de fonctionnement** des organes de sécurité, incluant les soupapes et l'étanchéité de la ligne d'alimentation.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la qualité des rejets aqueux. À ce titre, un contrôle des **rejets d'eaux usées (puisard) et d'eaux pluviales (séparateur hydrocarbures)** a été diligenté par l'organisme APAVE le **9 septembre 2025**. Bien que le document définitif soit en cours de formalisation, les conclusions opérationnelles transmises par le pôle Exploitation confirment la **conformité des installations** aux prescriptions environnementales en vigueur.

Enfin, en ce qui concerne la surveillance des **émissions atmosphériques** de la chaufferie (bois et gaz), il est à noter qu'une campagne de mesures a été effectuée par APAVE le **12 janvier 2026**. Si les résultats de cet audit concernent techniquement l'exercice suivant, cette démarche atteste de la régularité du plan de contrôle de la performance environnementale du réseau de Faverges.

2. Suivi de l'élimination ou de la valorisation des déchets d'activité

Le traitement et la valorisation des sous-produits d'exploitation font l'objet d'un suivi environnemental rigoureux. Au cours de l'exercice 2025, les opérations de nettoyage ont nécessité l'évacuation 5.2 tonnes de cendres issues du traitement par stabilisation des filtres (code D9) et de 65,7 tonnes de cendres provenant directement des foyers

QUANTITE DES CENDRES	2025	2024
	70,9 tonnes	46,5 tonnes

Il convient de souligner que ces déchets ont fait l'objet d'une caractérisation physico-chimique stricte afin de garantir leur orientation vers les bonnes filières, comme en atteste le **rapport d'analyse environnementale** émis par le laboratoire agréé SOCOR le **9 avril 2025**.

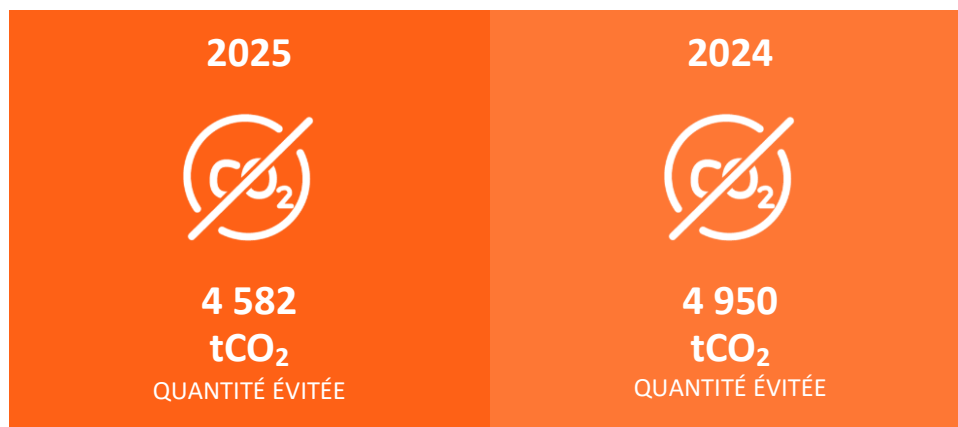
Ainsi, les cendres sous filtres ont été traitées via la filière ISDD (Installation de Stockage de Déchets Dangereux, anciennement CET de classe 1), tandis que les cendres de foyers ont été dirigées vers une installation d'enfouissement de type CET de classe 2, assurant une conformité absolue avec la réglementation en vigueur.

3. Bilan des émissions annuelles de CO₂ et TEP évitées

En ce qui concerne l'impact carbone de notre exploitation pour l'exercice 2025, les émissions totales de la chaufferie s'élèvent à seulement **165 tonnes de CO₂**. Il est à noter que ce volume provient exclusivement de l'utilisation du GPL en énergie d'appoint. En effet, la combustion de la biomasse présente un bilan carbone neutre (0 tonne émise), ce qui démontre l'efficacité de notre mix énergétique.

Par ailleurs, le fonctionnement nominal des chaudières bois a permis de consommer 19 467 MWh PCI de biomasse en entrée de chaufferie sur l'ensemble de l'année.

Cette valorisation vertueuse d'une ressource renouvelable locale se traduit par une économie majeure en énergies fossiles, représentant **1 678 Tonnes d'Équivalent Pétrole (TEP) évitées** (selon le ratio de calcul de 19 467 / 11,6 MWh).



De ce fait, grâce à l'exploitation de ce réseau de chaleur, ce sont **4 582 tonnes de CO₂** dont le rejet dans l'atmosphère a pu être **évitée en 2025**. Ce résultat confirme pleinement le rôle stratégique de notre installation dans la transition écologique de la Ville de Faverges-Seythenex.

4. Nombre de kilomètres parcourus par tonne de biomasse

PARCOURS DU BOIS	2025
Quantité bois achetée	6 999 tonnes
Distance entre commune d'origine et chaufferie*	12 900 km
Moyenne % bois acheté à - de 100 km de la chaufferie	1,84 km/tonne 100 %

*Distance mesurée en utilisant le réseau routier principal (kilomètres parcourus).